**Communiqué de presse :**

## 30 juin 2020

## Appel à la grève dans l'Enseignement Agricole Public

# La pépite est en colère !

Le 29 Mai 2020, le Ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, en visite au Lycée Agricole de Brie Comte-Robert se félicitait du faible nombre de décrocheurs dans l'Enseignement agricole durant la période de confinement et comparait alors l'Enseignement Agricole Public à une pépite.

Les personnels de l'Enseignement Agricole Public s'attendaient donc à des actes forts du Ministre en accord avec ces propos (création de postes, amélioration des conditions de travail et même revalorisation). C'est pourtant l'exact inverse qui se profile pour la rentrée scolaire 2020. Le mépris remplace la reconnaissance. Le SNETAP-FSU, la CGT-Agri et Sud-Rural déposent donc un préavis de grève pour le 30 juin afin que les personnels de l'Enseignement Agricole Public puissent exprimer leur mécontentement devant les Directions Régionales de l'Agriculture.

La rentrée scolaire s'annonce fortement dégradée pour les élèves, étudiant·es et apprenti·es pour les raisons suivantes :

- les DGH (Dotation Globale Horaire) ne permettront pas d'assurer des besoins d'enseignement obligatoire ou encore les enseignements facultatifs propres à la réforme du bac général et qui conditionnent pour partie leur orientation dans l'enseignement supérieur ;
- des suppressions de postes d'enseignant·es contractuel·les se multiplient dans l'enseignement agricole public ;
- des postes sont bloqués pour les sortants des concours de cette année sans qu'une liste permette de savoir s'ils sont réellement bloqués ou s'ils disparaissent à la rentrée prochaine ;
- des dédoublements ne seront plus assurés pour la qualité pédagogique et la sécurité des apprenant·es (travaux pratiques, etc) ;
- des heures d'enseignements individualisés (accompagnement personnalisé – soutien et orientation) ne seront plus rémunérées en intégralité, mais seulement à 50 % car, selon le Ministère, elles ne nécessitent pas de préparation ni de corrections !

Après les 3 à 6 mois passés à distance de l'École, de leur collège ou de leur lycée, après un travail acharné pour s'adapter à cette situation exceptionnelle, après les flots d'incertitudes et d'injonctions paradoxales (épreuves du baccalauréat, oraux, contrôle en cours de formation, stages…) les ayant malmenés durant cette période et alors qu'ils n'aspirent qu'à effectuer leur

travail sereinement, les élèves, étudiant·es et apprenti·es comme les agent·es de la communauté éducative, méritent mieux que du mépris et un saupoudrage au fil de l'eau d'heures supplémentaires exceptionnelles durant les vacances de printemps ou d'été.

La Commission de la Culture du Sénat le 3 juin dernier proposait **10 préconisations** visant à accompagner les élèves dont l'année scolaire a été profondément bousculée, pour **préparer la rentrée 2020**, afin « d'éclaircir l'avenir assombri de l'Enseignement Agricole ». Sa 4ème recommandation est claire : « *réviser le schéma prévisionnel d'emploi du ministère pour mettre fin à la baisse du nombre d'ETP (Emploi Temps Plein), afin de permettre un accompagnement des élèves en petits groupes* ». Tout est dit ! Il y a urgence à ce que le gouvernement mettre ses discours en cohérence avec ses actes pour faire émerger cet « enseignement agricole d'après » et d'avenir.

**La section régionale SNETAP-FSU des Hauts-de-France, en intersyndicale avec Sud-Rural, appelle à un rassemblement, à partir de 14h00, devant la DRAAF d'Amiens en respectant les gestes de prévention contre le coronavirus. Elle participera, en petite délégation, à l'audience fixée à 16h30 avec le directeur de la DRAAF (instance académique de l'enseignement agricole public).**